



Augmenter les salaires, c'est urgent !

Tout augmente depuis des semaines sauf les salaires, voilà ce que disent les salarié-es dans tous les secteurs d'activité, dans le public comme dans le privé.

Les retraité-es dénoncent également le gel de leurs pensions de retraite et prévoient une nouvelle manifestation nationale le 2 décembre prochain à Paris. Les demandeur-ses d'emploi, dont plus d'un-e sur deux n'est pas indemnisé-e, vont subir de nouveaux reculs conséquents de leurs prestations. Les jeunes continuent d'être relégués à des jobs précaires quand ils ont la chance d'en trouver un, mal payés, et beaucoup vivent en dessous du seuil de pauvreté et dépendent de l'aide familiale ou des dispositifs de distribution de produits de première nécessité. Et ce n'est pas le contrat d'engagement jeune au rabais qui va résoudre leur situation.

Le sondage annuel du Secours Populaire Français constate une hausse de la précarité et la baisse des revenus du monde du travail en 2020. Il comptabilise que 8 personnes sur 10 renoncent à s'acheter des vêtements, à profiter des loisirs pour payer logement et énergie...

Et face à la flambée des prix de l'énergie et des carburants, le gouvernement octroie une prime inflation de 8,30 euros par mois !

Les entreprises reçoivent des milliards d'aides sans aucune conditionnalité en matière d'emploi, ni de normes environnementales. Les plus grandes octroient des dividendes toujours plus élevés et réalisent d'énormes profits.

Pour les organisations CGT, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF et UNL, cet argent doit être affecté à l'augmentation générale des salaires et, en premier lieu, au relèvement conséquent du SMIC. La ministre du Travail doit décider immédiatement l'augmentation automatique des salaires et des minima dans les branches ainsi que l'ouverture immédiate de négociations dès que le SMIC augmente.

Dans la fonction publique, l'État doit montrer l'exemple en prenant des mesures générales de revalorisation : dégel de la valeur du point d'indice, ajout uniforme de points sur les grilles, mesures de rattrapage des années de gel (...). La mise en œuvre réelle de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes doit devenir enfin effective. Dans le secteur privé, les organisations syndicales appellent à réunir les salarié-es pour exiger l'ouverture de négociations sans attendre les NAO. Dans les entreprises publiques et les administrations, elles exigent l'ouverture de véritables rendez-vous salariaux débouchant sur une revalorisation du point d'indice.

Ensemble, allons chercher une rémunération à la hauteur des qualifications, la remise en place de classifications, un déroulement de carrière prenant en compte les diplômes et l'expérience professionnelle.

Augmenter le salaire horaire ou salaire de base, ce n'est pas seulement augmenter le salaire net mais le brut et ainsi protéger notre sécurité sociale et pérenniser de bonnes retraites. C'est aussi ce qui permet d'avoir des services publics de qualité et en proximité, notamment des soins de santé, de l'école à l'enseignement supérieur, les transports en commun...

Augmenter les salaires, c'est la première préoccupation des salarié-es qui veulent pouvoir vivre de leur travail !

Beaucoup d'entre elles et eux sont déjà dans l'action dans le commerce et les services, les transports, la sécurité, l'agroalimentaire à l'instar des salariés de Bergams dans l'Essonne, etc. Toutes et tous ont raison de se mobiliser avec leurs organisations syndicales pour exiger un meilleur salaire de base et des perspectives d'emploi stable et d'évolution professionnelle.